

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 85 (2013)

Heft: 1

Artikel: Tel le lézard au soleil

Autor: Nordmann, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tel le lézard au soleil

En Suisse, la moitié de l'énergie se consomme dans les bâtiments, que ce soit pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage, le fonctionnement des équipements ou encore l'alimentation des appareils ménagers. Rendre nos maisons moins énergivores constitue donc l'un des principaux défis de la transition énergétique.

La Confédération et les cantons l'ont clairement identifié et incitent à réduire la consommation d'énergie fossile et d'électricité. Si le Parlement soutient le projet Leuthard, ces efforts à l'intérieur des bâtiments vont encore s'accroître. Mais la transition énergétique se jouera aussi sur les bâtiments, car leur surface se prête fort bien à la récolte d'énergie solaire. Il existe quatre façons de récolter et de valoriser l'énergie solaire.

La production d'eau chaude sanitaire: il s'agit de (pré-)chauffer l'eau chaude consommée dans le bâtiment. C'est une technologie éprouvée et intéressante économiquement, car nous consommons de l'eau chaude toute l'année. Même dans des bâtiments ultramodernes, ce besoin est quasiment incompressible. La chaleur récoltée par des capteurs solaires sur le toit peut donc être très largement utilisée, surtout si l'on dispose d'un réservoir de stockage temporaire. Même en arrière-automne et en hiver, il y a un rayonnement solaire non négligeable. Dans l'habitat collectif, cette technologie est encore plus rentable, car il y a des gains d'échelle. Chaque KWh récolté sur le toit évite l'achat de gaz, de mazout ou d'électricité.

L'appoint au chauffage: le soleil peut constituer un apport substantiel pour le chauffage, car sous nos latitudes, il est nécessaire de chauffer pendant la moitié de l'année. Une telle installation n'a cependant de sens que si le bâtiment est bien isolé. A défaut, l'apport solaire n'est que marginal et votre argent serait mieux investi dans des projets d'isolation de l'enveloppe. Ces derniers vous permettent d'économiser davantage d'énergie. Pour un bâtiment neuf ou entièrement refait, l'usage du solaire non seulement pour l'eau chaude sanitaire, mais aussi pour le chauffage est un must.

L'architecture solaire: il s'agit là du système le plus simple, qui consiste à faire entrer le rayon solaire à travers une vitre, puis à emprisonner la chaleur qui en découle. L'amélioration de la qualité des triples vitrages rend cette technologie vraiment intéressante. Le point crucial est d'éviter la surchauffe en été, en empêchant le soleil estival, à son zénith, d'entrer dans la maison. Souvent, un balcon à l'étage supérieur fait l'affaire, mais l'on peut aussi utiliser des systèmes actifs, comme des stores.

La production d'électricité solaire: les coûts de revient de l'électricité solaire sont sur le point de passer sous les tarifs d'achat de l'électricité. Economiquement, il commence ainsi à devenir intéressant d'utiliser cette énergie sur place plutôt que de l'injecter dans le réseau. Sous réserve



de l'approbation du Parlement, il sera non seulement autorisé d'utiliser sur place cette électricité, mais aussi de la revendre à des locataires, coopérateurs ou copropriétaires, ceci dès le 1.1.2014. Comme l'électricité ne se stocke pas facilement, il faut évidemment avoir une consommation diurne pour que cela ait un sens. A noter que les façades et les installations orientées vers l'est et l'ouest permettent une production plus régulière dans la journée.

Swissolar, l'association des professionnels de l'énergie solaire, a fixé des objectifs ambitieux mais réalistes: couvrir 20% des besoins totaux d'électricité avec du photovoltaïque d'ici à 2025, et également 20% des besoins de chaleur du bâtiment, dix ans plus tard. Pour y parvenir, il faudra non seulement un cadre politique clair, mais aussi la participation active des propriétaires de bâtiments. Au premier rayon de soleil, le lézard se met instinctivement à récolter de l'énergie solaire. Il s'agit de suivre son exemple, mais de manière réfléchie et systématique plutôt que passive et instinctive. Car finalement, le soleil ne livre-t-il pas son énergie franco domicile et gratuitement, et précisément là où l'on en consomme beaucoup?

Roger Nordmann
Conseiller national PS/VD, président de Swissolar